Image not found or type unknown

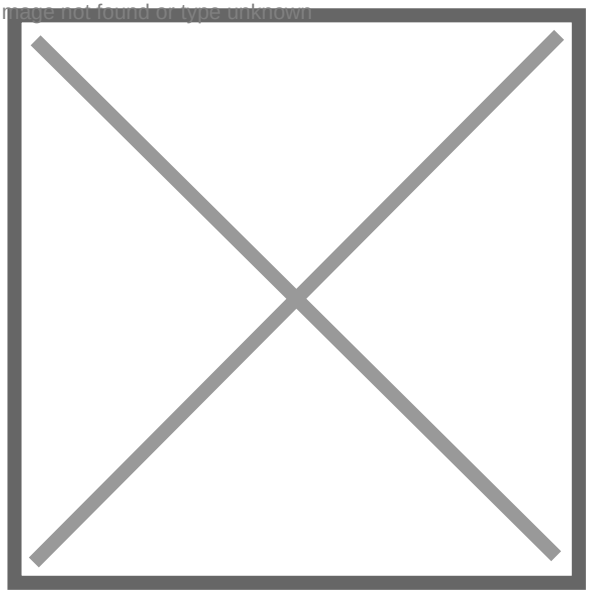

Problemes de paiement, pression et propos déplacés.

Par **lapanthererose**, le **27/01/2011** à **18:01**

Bonjour,
Depuis le 14 septembre 2010 mon médecin m'a mis en arret maladie en grande partie à cause des conditions de travail (pression, harcellement). J'ai pu négocier une rupture de contrat conventionnelle en date du 17 janvier 2011. Mon employeur vient seulement de me restituer mes indemnités de novembre et décembre 2010 qu'il avait deja perçu par la CPAM (montant non conforme), après de multiples relances...
je souhaiterai faire examiner mon contrat de travail ainsi que mes fiches de paye pour vérifier la conformité.
les 2 derniers courriers que j ai reçu de mon employeur contenaient des objets et propos hors cadre professionnels, ambigus.
A quel service puis je m adresser, puis je avoir des recours et lesquel?

POSTE: télévendeuse convention collective vente à distance(IDCC2198) CDI temps partiel depuis le 12/03/2009 avenant le 09/12/09
REMUNERATION: fixe + variable

Je compte vraiment sur votre prompte réponse.
Cordialement (tel fixe: 09.60.39.97.05)

Par **P.M.**, le **27/01/2011** à **18:22**

Bonjour,

Pour vérifier cela, je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés